

CLOISON SÉPARATIVE CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR4 180/48 KNAUF KS 13 - SÛRETÉ

Fiche Technique Système

2023-02

CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR4 180/48 KNAUF SÛRETÉ – KS13

W118.fr_CKMA13-STANDARD-SURETE-CR4-23.fr_180-48

Description du système

Les cloisons séparatives CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR4 2.1 sont constituées par assemblage de deux plaques Knauf Sûreté et d'une plaque de plâtre KS13 côté effraction, d'une plaque Knauf Sûreté et d'une plaque de plâtre KS13 de l'autre côté. Ces plaques sont vissées sur une ossature métallique KNAUF.

Le système est composé de :

- 3 x KNAUF SÛRETÉ
- 2 x KNAUF KS13
- Rails R48/60 et R48
- Montants M48/35, entraxe 300mm
- Un isolant éventuel à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® Natura ou un isolant en laine minérale d'épaisseur 45mm
- Vis TTPC 35 et 50mm
- Vis TRPF 9
- Enduit Proplak joint ou Proplak joint allégé
- Bande à joint Knauf

Documents de référence

Justificatifs pour la résistance à l'effraction :

- Avis technique CNPP n° MD 16 00 46 A
Classe CR4 (10 minutes) selon NF EN 1627 et 1630

Justificatifs Feu :

- PV Efectis 08-A-036

Justificatifs Acoustique :

- Avec laine minérale : P-BA 398/2017f
- Avec laine végétale : Estimatif

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41
- DTA 9 / 15-1203
- Avis technique 20/21-487_V1-E1
- Guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie

Domaine d'emploi

Les cloisons séparatives CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR4 2.1 sont destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- France métropolitaine et DROM
- Neuf et rénovation
- Locaux cas B
- Locaux Intérieurs classés EA – EB
- Locaux nécessitant une protection contre l'effraction
 - Banques
 - Bâtiments de maintien de l'ordre public tels que gendarmeries, commissariats, postes de police
 - Ambassades
 - Commerces, locaux de stockage
 - Logements, panic room

CLOISON ANTI-EFFRACTION KNAUF SÛRETÉ CR4 180/48

KNAUF SÛRETÉ - KS13



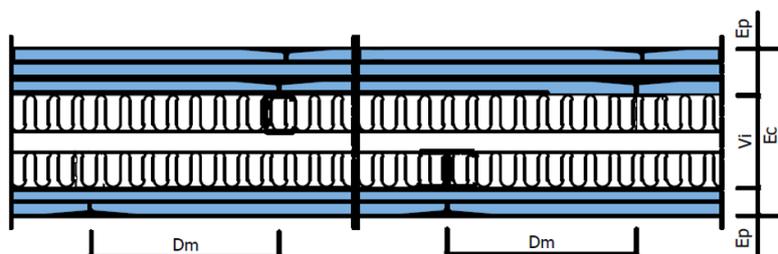
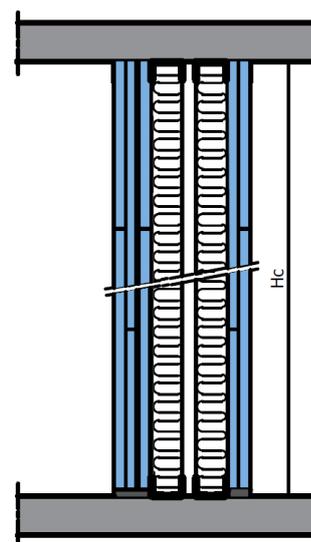
W118.fr_CKMA13-STANDARD-SURETE-CR4-23.fr_180-48

Caractéristiques techniques

Type de cloison	180/48	
Type de plaque	Knauf Sûreté KS13	
Epaisseur totale (Ec) [mm]	180	
Vide interne (Vi) [mm]	117,5	
Nombre x Epaisseur de plaques (Ep) [mm]	5 x 12,5	
Profilé de départ	1 R48/60 + 1 R48	
Type d'ossature	M48/35	
Poids cloison max. sans LM * [kg/m ²]	69,3	
Hauteur maximale (Hc) [m]	Entraxe (Dm) [mm]	
Montants simples - [300	3,55
Montants doubles -][300	4,25
Résistance au feu	Epaisseur [mm]	
Sans laine	/	/
Avec laine minérale ou végétale	2 x 45	EI 60
Indice d'affaiblissement acoustique RA [dB]	Epaisseur [mm]	
Sans laine	/	/
Avec laine minérale	2 x 45	64
Avec laine végétale	2 x 45	63

* Max = montants doubles entraxe réduit et parement indiqué dans "type de plaque"

Dispositions particulières de mise en œuvre	
Performance Feu :	Oui : Consulter le PV de résistance au feu
Performance Acoustique :	Non
Autre :	<ul style="list-style-type: none"> - La tôle de la plaque Knauf Sûreté est placée côté ossatures. - La découpe de plaque Knauf Sûreté est réalisée à l'aide d'une scie circulaire ou d'une disqueuse.



Knauf
 Zone d'Activités – Rue Principale
 68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
 Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.